

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

DU 20 JUIN 2014

Etaient présents : COHENDET Roger, PANINI Béatrice, LANGLET Philippe, BRUNET Marie-Christine, CHINAL Colette, BRUN Christiane

Absents et excusés : HERICHER Marcel, PITHOUD Christian procuration à Mr COHENDET Roger

Secrétaire : Mme CHINAL Colette

DELIBERATION PRISE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

I SECOURS MR BRUN ALAIN

Le Conseil d'administration décide de prendre en charge les factures d'eau et d'ordures ménagères de Mr BRUN Alain et d'effectuer le règlement directement aux créanciers. Ceci tant que la situation de Mr BRUN le nécessite.

QUESTIONS DIVERSES

Néant

Vu par nous, Président du CCAS de la Commune de NOTRE DAME DU CRUET pour être affiché le 26 juin 2014 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884

A NOTRE DAME DU CRUET, le 26 juin 2014

